

CLUB DES JEUNES
Association

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2011**

**CLUB DES JEUNES
ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
11, Boulevard Pasteur
83400 HYERES**

Marseille, le 15 Mars 2012

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2011**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre Rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- ➔ le contrôle des comptes de l'association **CLUB DES JEUNES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ➔ la justification de nos appréciations,
- ➔ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 15 Mars 2012

Votre Commissaire aux Comptes

La société CO.PHO.TRI

Représentée par :

Cédric BARBEROUX



**COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Bilan Association

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	13 213	13 213				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	152 449		152 449	14,80	152 449	13,47
Constructions	528 212	356 310	171 902	16,69	205 187	18,13
Installations techniques, matériel & outillage industriels	9 824	4 408	5 416	0,53	6 207	0,55
Autres immobilisations corporelles	371 426	305 382	66 044	6,41	88 864	7,85
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 802		1 802	0,17	1 802	0,16
TOTAL (I)	1 076 927	679 314	397 614	38,80	454 509	40,16
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	0,49		
Créances usagers et comptes rattachés	2 664		2 664	0,26		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	99 087		99 087	9,62	202 075	17,86
Valeurs mobilières de placement					224 140	19,81
Disponibilités	517 720		517 720	50,25	243 110	21,48
Charges constatées d'avance	8 129		8 129	0,79	7 821	0,69
TOTAL (II)	632 600		632 600	61,40	677 146	59,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 709 528	679 314	1 030 214	100,00	1 131 655	100,00

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	385 358	37,41	385 358	34,05
Report à nouveau	43 820	4,25	39 493	3,49
Résultat de l'exercice	52 550	5,10	4 327	0,38
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 800	0,66	10 200	0,90
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	488 529	47,42	439 378	38,83
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	162 556	15,78	158 956	14,05
TOTAL (II)	162 556	15,78	158 956	14,05
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	187 178	18,17	229 432	20,27
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 508	0,53	4 468	0,39
Autres	179 027	17,38	175 210	15,48
Produits constatés d'avance	7 416	0,72	124 211	10,98
TOTAL (IV)	379 129	36,80	533 321	47,13
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 030 214	100,00	1 131 655	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 161 200	67,45	1 133 390	67,08	27 810	2,45
Dons								
Cotisations			30	0,00	55	0,00	-25	-45,44
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			526 518	30,58	527 020	31,19	-502	-0,09
Reprise de provisions								
Transfert de charges			33 800	1,96	29 253	1,73	4 547	15,54
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 721 548	100,00	1 689 717	100,00	31 831	1,88
Total des produits d'exploitation (I)			1 721 548	100,00	1 689 717	100,00	31 831	1,88
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			6 236	0,36	1 068	0,06	5 168	483,90
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			734	0,04	1 325	0,08	-591	-44,59
Total des produits financiers (III)			6 970	0,40	2 392	0,14	4 578	191,39
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion					712	0,04	-712	-100,00
Sur opérations en capital			3 400	0,20	20 727	1,23	-17 327	-83,59
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 046	0,47	8 046	0,48		0,00
Total des produits exceptionnels (IV)			11 446	0,66	29 485	1,74	-18 039	-61,17
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 739 964	101,07	1 721 595	101,89	18 369	1,07
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			1 739 964	101,07	1 721 595	101,89	18 369	1,07
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières								
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			34 086	1,98	26 891	1,59	7 195	26,76
Services extérieurs			74 287	4,32	77 771	4,60	-3 484	-4,47
Autres services extérieurs			70 377	4,09	54 372	3,22	16 005	29,44
Impôts, taxes et versements assimilés			117 349	6,82	114 627	6,78	2 722	2,37
Salaires et traitements			906 272	52,64	921 919	54,56	-15 647	-1,69
Charges sociales			380 219	22,09	383 419	22,69	-3 200	-0,82
Autres charges de personnel			15 208	0,88	15 020	0,89	188	1,25
Subventions accordées par l'association								

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	62 460	3,63	66 921	3,96	-4 461	-6,66
Dotations aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	4 080	0,24	5 396	0,32	-1 316	-24,38
Total des charges d'exploitation (I)	1 664 338	96,68	1 666 337	98,62	-1 999	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions	11 646	0,68	11 248	0,67	398	3,54
Intérêts et charges assimilées	10 343	0,60	11 732	0,69	-1 389	-11,83
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	21 989	1,28	22 980	1,36	-991	-4,30
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			16 939	1,00	-16 939	-100,00
Sur opérations en capital			11 012	0,65	-11 012	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)			27 951	1,65	-27 951	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	1 087	0,06			1 087	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 687 414	98,02	1 717 268	101,63	-29 854	-1,73
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	52 550	3,05	4 327	0,26	48 223	N/S
TOTAL GENERAL	1 739 964	101,07	1 721 595	101,89	18 369	1,07

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE

Annexes

Annexes

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 030 214,05 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 52 550,46 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/03/2012 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF
3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 076 927 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 213			13 213
Immobilisations corporelles	1 056 347	5 565		1 061 912
Immobilisations financières	1 802			1 802
TOTAL	1 071 362	5 565		1 076 927

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 679 314 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 213			13 213
Immobilisations corporelles	603 641	62 460		666 100
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	616 854	62 460		679 314

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Licences, logiciels	13 213	13 213	0	de 1 à 4 ans
Terrains	152 449	0	152 449	Non amortiss.
Constructions	522 902	355 176	167 726	de 10 à 20 ans
Inst.gen.agenc.am.construction	5 311	1 134	4 176	10 ans
Inst.tech.materiel & outillage	9 824	4 408	5 416	5 ans
Agencements bureau	43 440	36 308	7 132	de 6 à 15 ans
Agencements local lamalgue	2 409	2 409	0	10 ans
Agencements	10 145	5 216	4 929	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	151 262	114 448	36 813	de 4 à 10 ans
Materiel de bureau & informat.	164 170	147 001	17 170	de 3 à 10 ans
TOTAL	1 075 125	679 314	395 811	

3.2 - Etat des créances = 111 683 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 802		1 802
Actif circulant & charges d'avance	109 880	109 880	
TOTAL	111 683	109 880	1 802

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 99 087 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	99 087
Disponibilités	
TOTAL	99 087

3.4 - Charges constatées d'avance = 8 129 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF
4.1 - Provisions = 162 556 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	158 956	11 646		8 046	162 556
TOTAL	158 956	11 646		8 046	162 556

4.2 - Etat des dettes = 379 129 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	186 267	44 185	142 081	
Dettes financières diverses	912	912		
Fournisseurs	5 508	5 508		
Dettes fiscales & sociales	178 897	178 897		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	130	130		
Produits constatés d'avance	7 416	7 416		
TOTAL	379 129	237 048	142 081	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 92 237 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	212
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 508
Dettes fiscales & sociales	86 517
Autres dettes	
TOTAL	92 237

4.4 - Produits constatés d'avance = 7 416 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 087 E**

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	57 210		57 210
Résultat financier	-15 019		-15 019
Résultat exceptionnel	11 446		11 446
Participation des salariés			
TOTAL	53 637	1 087	52 550

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 99 087 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	99 087
Etat autres produits a recevoi(448700)	1 817
Produits a recevoir / deb.cre.(468700)	97 270
TOTAL	99 087

8.2 - Charges constatées d'avance = 8 129 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486500)	8 129
TOTAL	8 129

8.3 - Charges à payer = 92 237 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	212
Interets courus(168800)	212
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	5 508
Fournisseurs-fact.non parvenue(408100)	5 508
Dettes fiscales et sociales :	86 517
Dettes prov.conges a payer(428200)	50 361
Charges soc./conges a payer(438200)	20 648
Autres charges a payer/org.soc(438600)	10 625
Charges fiscales s/cp a payer(448200)	4 884
TOTAL	92 237

8.4 - Produits constatés d'avance = 7 416 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	7 416
TOTAL	7 416

**CLUB DES JEUNES
ASSOCIATION DE PREVENTION
SPECIALISEE**
11, Boulevard Pasteur
83400 HYERES

Marseille, le 15 Mars 2012

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2011**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Marseille, le 15 Mars 2012

Votre Commissaire aux Comptes

La société CO.PHO.TRI

Représentée par :

Cédric BARBEROUX

